



## VENTE ONLINE

**PHILIPPE BOSSELER**

à 6700 Arlon, Avenue de Mersch, 53  
Tél. : 063/22.02.28 - Fax : 063/23.36.28  
E-mail: [philippe.bosseler@notaire.be](mailto:philippe.bosseler@notaire.be)  
TVA : 0851.02.00.95

**LES ENCHÈRES NE POURRONT ÊTRE ÉMISES QU'EXCLUSIVEMENT ONLINE PAR  
LE BIAIS DU SITE INTERNET SÉCURISÉ [WWW.BIDDIT.BE](http://WWW.BIDDIT.BE)**

**Deux terrains à bâtir de 6a 37ca et 6a 10ca  
(LOT 1 & 2) avec jolie vue à l'arrière et  
orientation sud, sis à Waltzing (Arlon), à front  
de la rue des Aubépines.**

**LA MISE À PRIX POUR CE BIEN EST  
300.000,00 €**

**L'ENCHÈRE MINIMUM POUR CE BIEN  
S'ÉLÈVE À 1.000,00 €**



**DONNEE : VILLE D'ARLON - QUATRIÈME DIVISION - BONNERT  
CADASTRALE :**

Dans une parcelle de terre, sise à Waltzing, au lieu-dit "Delig", à front de la rue des Aubépines, anciennement cadastrée section D, numéro 704R P0000, pour une contenance de trente-neuf ares huit centiares (39a 8ca) :

- Un terrain à bâtir d'une contenance mesurée de six ares trente-sept et un centiares (6a 37ca), repris sous l'identifiant parcellaire : **D 704Z P0000** ;
- Un terrain à bâtir d'une contenance mesurée de six ares dix centiares (6a 10ca), repris sous l'identifiant parcellaire : **D 704A2 P0000** ;

Telle au surplus que ces parcelles sont :

- reprises sous les lots UN (1) et DEUX (2) au plan de division des lots par le Géomètre-Expert Jacques DEOM, en date du 1<sup>er</sup> novembre 2021.
- décrites sous les lots UN (1) et DEUX (2) à l'acte de dépôt de permis d'urbanisation dressé par le notaire Philippe BOSSELER, à Arlon, le 12 mars 2024.

Revenu cadastral non indexé : indéterminé.

Ce terrain est situé en Zone d'Habitat

Le bien se trouve dans une zone **d'aléa d'inondation** moyen par ruissellement.

**Jouissance** : terre libre de bail.

**DIVISION / Terrain ayant fait l'objet d'un permis de lotir octroyé en date du 30 aout 2021 pour la création de 3  
LOTISSEMENT :**

**LE JOUR ET L'HEURE DU DÉBUT DES ENCHÈRES EST LE 13/06/2024 À 14H00 – LE  
JOUR ET L'HEURE DE CLOTURE DES ENCHÈRES EST LE 21/06/2024 À 14H00**  
SOUS RÉSERVE D'ÉVENTUELLES PROLONGATIONS, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 9 DES CONDITIONS GÉNÉRALES, EN  
RAISON DU SABLIER ET/OU D'UNE PANNE DE LA PLATEFORME D'ENCHÈRES.

**CAHIER DES CHARGES ET RENSEIGNEMENTS EN L'ÉTUDE**

**LE NOTAIRE ATTIRE L'ATTENTION DES ÉVENTUELS ADJUDICATAIRES QU'AUCUN  
PAIEMENT EN ESPÈCES NE SERA ACCEPTÉ.**